



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6061460

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 16/06/2026 10H47 C:023815 I:38665

V/Email reçu le Mardi 16/06/2026 à 10H47

**SDC 9/10 Pl. Anne Marie Barnoud
C/O REGIE VINCENT TARGE
50, RUE DE MARSEILLE
CS 77123
69367 LYON CEDEX 07**

IMMEUBLE : BARNOUD
9/10 PLACE ANNE MARIE BARNOUD
69230 ST GENIS LAVAL

Vaulx en Velin, le 25 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLE N9 BARNOUD - CONTACTER MR LAVACHE - TEL*06 63435955*

MOTIF : JE VOUS CONTACTE EN TANT QUE MANDATAIRE DE MADAME CHRISTIN, PROPRIÉTAIRE DU LOCAL COMMERCIAL SITUÉ A L'ADRESSE CITÉ EN OBJET.
POUR FAIRE SUITE A NOTRE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE, NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR PRÉVOIR UNE INTERVENTION EN URGENCE POUR LA VIDANGE DE LA FOSSE SEPTIQUE DU LOCAL DANS LE CADRE DE VOTRE CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL.
MONSIEUR LAVACHE, QUI NOUS LIT EN COPIE EST JOIGNABLE POUR PRÉVOIR L'INTERVENTION SUR PLACE.
POURRIEZ-VOUS M'INDIQUER POURQUOI L'INTERVENTION N'A PAS ÉTÉ PROGRAMMÉ LE MOIS DERNIER COMME CHAQUE ANNÉE ?
/ MA 16/06/26 A 11H59-
TL MME RIEDINGER, GESTIONNAIRE, QUI PREND NOTE QUE SERVIMO N'A PAS DE CONTRAT D'ENTRETIEN, QUE LES SEULES INTERVENTIONS (2022-2023- 2025) ONT ÉTÉ FAITES SUITE A DES DEMARCHES DEMANDÉES EN URGENCE ET PRESUME QU'IL Y AVAIT UN CONTRAT ACTIF
MME RIEDINGER NOUS DEMANDE DE PRÉVOIR UNE INTERVENTION EN URGENCE ET VA FAIRE LE POINT AVEC SON LOCATAIRE POUR QU'IL PRENNE UN CONTRAT D'ENTRETIEN AFIN DE NE PAS SUBIR ET AGIR EN PREVENTIF

Donneur d'ordre : Mme H. RIEDINGER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé d'une pompe haute pression.

LE 16/06 A 16H30 :
REPERAGE DES LIEUX ET MISE EN PLACE DU MATERIEL
- POMPAGE ET ASPIRATION DE LA FOSSE SEPTIQUE
- DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION A REBOURS DE L'EVACUATION DU WC
ECOULEMENT RETABLI MAIS SANS GARANTIE COMPTE TENU QUE LE FOND DE LA FOSSE SEPTIQUE PRESENTE BEAUCOUP DE MATIERE LOURDE ET DE GRAISSE

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 17/06/26 à 08H11 Mme H. RIEDINGER



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6061460

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,41	29,41
2,50	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 16/06	2	174,79	436,97
TOTAL H.T.				466,38
T.V.A. a 10,00%				46,63
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>513,01</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.